



**RECHERCHE DE
MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ÉLABORATION DES
NORMES D'UN PROGRAMME DE CERTIFICATION POUR LES PENSIONS
DE CHATS ET DE CHIENS
(fournisseurs de service de pension et de garderie de jour)**

CONTEXTE

L'Association nationale d'intervention pour le mieux-être des animaux (ANIMA-Québec) est un organisme à but non lucratif dont la mission est de promouvoir la sécurité et le bien-être des animaux du Québec par des activités de certification et de communication. Ses principales activités consistent à élaborer les normes d'hébergement et de soins des animaux dans les lieux de vente, de garde et d'élevage par l'établissement d'un programme de certification. ANIMA-Québec assure le suivi du programme de certification par le biais de visites régulières des établissements certifiés.

ANIMA-Québec est actuellement à la recherche de personnes intéressées à rejoindre l'organisme à titre de membre du comité consultatif pour l'élaboration des normes d'un programme de certification pour les pensions de chats et de chiens. Ces personnes partageront les valeurs de l'organisme soit : l'amour des animaux et leur bien-être, l'équité, le professionnalisme et la collaboration.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS DU MEMBRE DU COMITÉ

- Participer aux réunions et voir à la progression des travaux du comité consultatif ;
- Préparer les rencontres, analyser les documents fournis et effectuer les suivis requis ;
- Participer, s'il y a lieu, à des réunions de sous-comités ;
- Considérer les intérêts du public dans la démarche globale de l'élaboration du programme de certification.

DISPONIBILITÉ

La participation comme membre du comité consultatif est bénévole et volontaire. Environ 6 à 8 rencontres d'une journée durant la semaine sont prévues pour l'élaboration des normes du programme de certification. Le dîner sera offert aux membres du comité. Le calendrier sera établi lors de la première journée de travail du comité. La date de la première rencontre est prévue dans la semaine du 12 septembre. Selon l'avancement des travaux, des rencontres supplémentaires pourraient être requises.

LIEU DE RENCONTRE

Le comité se réunira dans la grande région métropolitaine ou en périphérie. Le lieu de la rencontre pourra varier, mais sera connu au moins une semaine avant la tenue de la rencontre.

QUALIFICATIONS DES MEMBRES

- Détenir une entreprise offrant le service de pension pour les chats ou les chiens ou les deux espèces ;
- Faire preuve d'un esprit de collaboration ;
- Faire preuve de discernement, de professionnalisme, de rigueur et d'objectivité ;
- Avoir à cœur le bien-être animal et vouloir l'amélioration des conditions de vie des animaux.

PROPOSITION D'OFFRE DE SERVICE

Faire parvenir votre offre de service ainsi qu'une lettre de motivation au plus tard le 15 juillet 2016 par courriel à Dre Marie-Claude Gagnon

mcgagnon@animaquebec.com